

Protocole d'entrée en fonction de professeur non titulaire arts plastiques



Protocole d'entrée en fonction de professeur non titulaire en arts plastiques

Ce document a pour objet de faciliter votre entrée en fonction comme professeur vacataire ou contractuel d'arts plastiques.

Votre interlocuteur privilégié pour tout ce qui concerne les formalités administratives est le chef d'établissement, éventuellement son adjoint. Sur le plan pédagogique, n'hésitez pas à demander des conseils aux autres professeurs de l'établissement. N'hésitez pas non plus à solliciter le professeur principal ainsi que le C.P.E. (Conseiller Principal d'Education).

Enfin, vous pouvez solliciter l'inspection pédagogique régionale pour une visite d'accompagnement.

→ [contact](#)

[InSitu](#) est la rubrique disciplinaire du site académique, vous y trouverez comme ci-dessous des ressources importantes qui vous permettront rapidement de télécharger et d'imprimer les documents nécessaires à la réalisation de vos premières séquences.

→ Le mode d'emploi d'InSitu est à [télécharger ici](#).

Se préparer en amont

Les textes à **consulter en priorité** lorsque vous débuterez la conception de vos séquences sont **les programmes** du cycle 2, et surtout les textes relatifs aux cycles 3 et 4 et les programmes du lycée de la seconde à la terminale.

→ [tous les programmes ici](#).

Pour penser et préparer une séance, il convient d'avoir des outils/supports adaptés. [De nombreux exemples](#) existent déjà sur InSitu. Ces fiches peuvent vous aider à construire une séquence et des séances simples et efficaces auprès des élèves.

→ Fiches vierges pré-remplies pour le cycle 3 et le cycle 4 téléchargeables [ici](#).

Concours - inscriptions : n'hésitez pas à vous inscrire aux concours de recrutement des enseignants du second degré (capes, agrégation ...). Le site [Devenir Enseignant](#) vous apportera tous les renseignements utiles sur les conditions à remplir pour pouvoir se présenter à ces concours. En cas de doutes, vous pouvez également contacter la Direction des Examens et Concours ([DEC](#)) du rectorat qui vous confirmera si vous êtes éligible.

Avant de commencer

Vous devez vous appuyer sur la programmation ou la progression élaborée par le professeur titulaire que vous remplacez. Cette programmation doit être modifiée en fonction des aléas rencontrés au cours de sa mise en œuvre (sorties pédagogiques, aléas climatiques, absences du professeur...) de façon à traiter le programme selon les attentes institutionnelles. Si vous avez en charge des classes sur l'ensemble d'une année, vous serez alors amené à mettre vous-même en place une telle progression.

Connaitre le vocabulaire professionnel

Une séance

Le terme usité de séance correspond à un temps de 55 minutes (rarement plus). La séance s'inscrit dans un ensemble cohérent qui permet l'organisation et la mise en activité des élèves autour d'un objectif qui doit être atteint en fin de séance ou de séquence. Elle constitue une partie d'une séquence d'apprentissage.

Une séquence

C'est le regroupement des séances qui traitent d'un ensemble de connaissances et de compétences associées en un tout cohérent. Chaque séance contribue à construire les principes généraux de cet ensemble.

Une programmation

Il s'agit d'un projet d'enseignement établi en début d'année pour chaque classe en responsabilité. Cette programmation prend en compte le calendrier officiel du temps d'une année scolaire, le calendrier propre à l'établissement, et les contenus des programmes. Cela permet de fixer le cadre de votre travail (pour chaque séquence : nombre de séances, questionnement, notion directrice), de donner du sens aux apprentissages et d'articuler le programme sur les différents cycles.

Une progression

Il s'agit d'une réflexion sur la progressivité des compétences (connaissances et capacités) à faire acquérir aux élèves. C'est aussi une réflexion sur l'articulation entre les différentes parties des programmes ; il s'agit de trouver des fils conducteurs qui permettront de donner du sens à l'ensemble du programme. Ces progressions peuvent être organisées suivant différents modèles et relèvent de la liberté pédagogique de l'enseignant.

Une notion

Une notion est un élément dont l'acquisition progressive est travaillée à divers moments de l'année, voire sur plusieurs années successives.

Au collège et au lycée, l'enseignement des arts plastiques se fonde sur quelques questions fondamentales (représentation, fabrication, matérialité, présentation) et s'appuie sur les notions toujours présentes dans la création en arts plastiques : forme, espace, lumière, couleur, matière, geste, support, outil, temps.

→ [des outils](#) pour aborder ces notions.

📖 Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture s'articule autour de cinq domaines donnant une vision d'ensemble des objectifs des programmes de l'école primaire et du collège. Les programmes de la scolarité obligatoire déclinent et précisent les objectifs de connaissances et de compétences définis par le socle commun.

Les cinq domaines :

- Les langues pour penser et communiquer ;
- Les méthodes et outils pour apprendre ;
- La formation de la personne et du citoyen ;
- Les systèmes naturels et les systèmes techniques ;
- Les représentations du monde et l'activité humaine.

Connaitre les enjeux de l'enseignement des arts plastiques

La singularité de notre enseignement est de s'appuyer sur une pratique exploratoire et réflexive (ce que nous nommons couramment **la pratique**). Celle-ci doit permettre à chaque élève de développer sa créativité et d'acquérir une culture et des connaissances qui ouvrent à la compréhension des enjeux de la création artistique, quels qu'en soient l'époque et le lieu.

L'enseignement des arts plastiques se fonde sur la pratique plastique dans une relation à la création artistique. Il offre les moyens de porter un regard informé et critique sur l'art et sur les univers visuels auxquels il renvoie, artistiques et non artistiques. ([Introduction aux programmes d'arts plastiques de cycle 4](#))

L'enseignement des arts plastiques vise à la compréhension des processus de création, sur les plans pratique et théorique, à la connaissance des œuvres, à la construction d'attitudes artistiques et à l'exercice de la réflexion critique. ([Programme d'arts plastiques de lycée, enseignement obligatoire et de spécialité](#)).

InSitu propose de nombreux exemples d'activités pour débiter avec les élèves.

➔ Pour découvrir des situations simples et directes, [cliquer ici](#).

En classe

Le professeur a toujours une attitude d'adulte responsable et fait preuve d'une autorité sereine basée sur les compétences et le savoir. Il lance l'activité des élèves puis il sait se placer en position d'observateur pour mieux évaluer les apprentissages afin de construire ensuite avec les élèves les compétences et les connaissances en arts plastiques. L'explicitation, en particulier à l'oral lors de la verbalisation, est une partie importante et obligatoire d'une séquence d'arts plastiques.

➔ Pour en savoir plus sur l'oral en arts plastiques, [cliquer ici](#).

Le professeur d'arts plastiques veille à ce que la pratique engagée par l'élève l'aide progressivement à comprendre les enjeux artistiques fondamentaux. Il introduit ainsi les connaissances et apporte les outils permettant de comprendre la diversité des formes d'expression plastiques qui traversent l'histoire jusqu'à aujourd'hui. ([Extrait programme lycée](#))

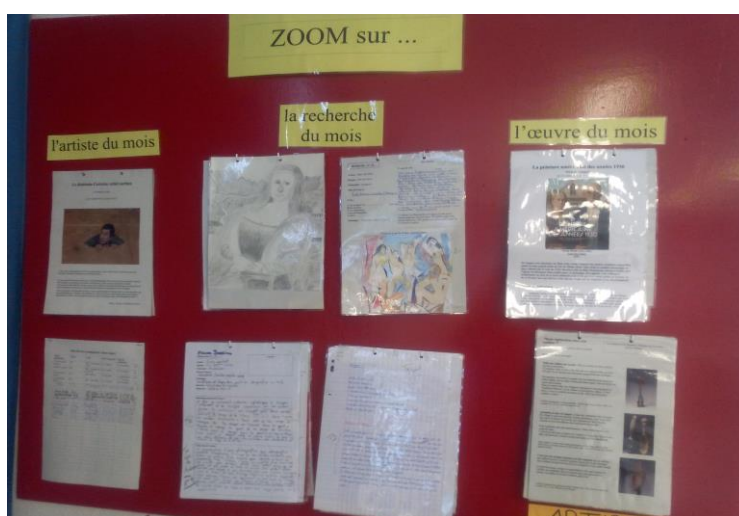
Les enseignants définissent les modalités les plus pertinentes pour parvenir à ces objectifs en suscitant l'intérêt des élèves, et centrent leurs activités ainsi que les pratiques des enfants et des adolescents sur de véritables enjeux intellectuels, riches de sens et de progrès.
(Extrait du Socle commun de connaissances, de compétences et de culture)

Situation ouverte, incitation, contrainte et consigne...

En arts plastiques, les élèves sont amenés à travailler les compétences inscrites dans les programmes. Il convient de les faire connaître aux élèves pour qu'ils puissent se les approprier, les acquérir et les maîtriser. C'est à travers des questions ouvertes et des dispositifs d'enseignement adaptés que ces compétences pourront être mises en œuvre.

→ Pour saisir les enjeux didactiques de notre enseignement, [cliquer ici](#)

Travail en classe et « à faire à la maison »



Les « devoirs maison » ne sont pas recommandés en arts plastiques. Il est cependant possible de demander à l'élève d'effectuer des recherches (recherches de supports et de matériaux, spécifiques - cartons, papiers... - ou sur des œuvres et des artistes par exemple). Par ailleurs, il est vrai que pour certains, le temps scolaire est trop court et ne leur permet pas de s'approprier les notions abordées en classe ou de maîtriser les compétences et les connaissances travaillées. Il est donc important de permettre à ces élèves de les revoir soit [sur e-lyco](#) dans un espace réservé soit à travers des outils qu'ils peuvent eux-mêmes élaborer (carnet de travail, fiches, cahier...).

Une pratique exploratoire et réflexive

Une pratique : l'élève manipule des matériaux, des outils, des couleurs, des formes, des formats et des lieux en confrontant ses envies, ses intuitions, ses stéréotypes, ses savoir-faire à une réalisation concrète.

Exploratoire : la démarche et le chemin parcouru par l'élève (expériences avec les outils et les matériaux, observation des divers effets, attention au hasard) sont tout aussi importants que l'objet réalisé.

Réflexive : l'écart entre les intentions et la réalité des matériaux, des objets, des gestes, l'écart entre les directions prises par les uns et les autres, la survenue du hasard dans la pratique, le problème posé par l'enseignant, amènent l'élève à penser en même temps qu'il agit.

Les pratiques artistiques travaillées en classe

Le dessin : en arts plastiques, le dessin est une activité fondamentale. Dessiner est souvent compris par une majorité d'élèves uniquement comme une recherche d'effets de ressemblance entre un « objet » et des traits, des traces sur une surface, que cet objet soit observé, mémorisé ou imaginé. Au-delà de cette conception répandue, les arts plastiques font prendre conscience que le dessin permet aussi d'élaborer un projet, de visualiser des formes et un espace possibles.

La peinture : la peinture est couleur et matière. La couleur est substance et lumière, matérielle et immatérielle. Comme étendue et substance, la couleur introduit à des notions d'épaisseur, d'opacité et de translucidité, de peint et de non-peint. Elle constitue un matériau physique par lequel on peut représenter un monde, mais c'est aussi un milieu dans lequel des gestes et traces du peintre sont inscrites. Par une pratique diversifiée de la peinture, en exploitant des formats différents, y compris très grands, l'élève développera sa capacité à déterminer les caractéristiques physiques de ses matériaux, supports, outils et médiums.

Le collage : le collage est d'abord l'expérience de l'hétérogénéité. Il se rapporte historiquement à l'intrusion de fragments de réel dans l'œuvre d'art. La pratique du collage permet d'expérimenter les relations duelles entre réel et œuvre pour donner cohérence à sa production. Construction et déconstruction, homogénéité et hétérogénéité, ordre et désordre, participent à cette cohérence plastique et sémantique.

La sculpture, le modelage, l'assemblage : sculpture par retrait (taille directe), modelage, moulage, ou ajout de matière et matériaux (assemblage), constituent les pratiques les plus usuelles de la sculpture. Au XXe siècle, cette dernière a élargi ses limites en incluant parfois l'espace d'exposition dans l'œuvre, (installation, œuvre in situ) et par une diversification des matériaux. Le plein et le vide, la résistance et l'expressivité des matériaux, l'équilibre, la multiplicité des points de vue, la mise en espace et l'échelle sont les notions articulées à ce champ de pratique.

L'architecture : l'architecture est l'art de construire et d'aménager des espaces sur les plans technique, fonctionnel et esthétique. Les élèves sont invités à voir, à vivre et à comprendre ces espaces. Les phénomènes physiques liés aux matériaux, à la dimension plastique des volumes et à la relation à l'environnement permettent de saisir les enjeux actuels de l'art de construire des bâtiments. L'élargissement de ces questions à celles de l'urbanisme permet d'analyser les données de l'espace dans lequel nous évoluons.

La photographie : la photographie est enregistrement ou mise en scène du réel. Son usage est souvent banalisé dans le quotidien des élèves. La pratique permet de connaître et d'interroger ses éléments constitutifs (cadre, profondeur de champ, angle de prise de vue, lumière, point de vue...) afin de choisir et donner du sens à sa production. Argentique ou numérique, la photographie peut être sujet de manipulations (découpage, collage, montage, traitement numérique) modifiant son rapport au réel et contribuant à lui accorder un statut artistique.

Le cinéma et la vidéo : Le cinéma et la vidéo construisent du temps et de la narration par l'enchaînement d'images et de sons.

Le numérique : Les technologies numériques sont aujourd'hui inscrites dans la démarche usuelle de nombreux artistes, d'architectes et de créateurs œuvrant au croisement des arts. Elles renouvellent les pratiques artistiques. Le numérique complète naturellement la gamme des outils traditionnels. Dans le champ des arts plastiques, l'appropriation artistique du numérique suscite de nouvelles questions, renouvelle ou met en perspective les codes fondamentaux de la création d'images.

Quelques mots clés (souvent) utilisés en classe

Image : Une image est une représentation de la réalité, ou pour le dire autrement du monde concret, dans un espace limité. L'image peut être aussi une représentation mentale, née de la fiction (l'image du dragon, du super-héros).

Œuvre : Il est toujours délicat de tenter de donner une définition de ce terme si usité. Les réalisations des élèves ne peuvent pas être considérées comme des œuvres d'art, même si elles peuvent avoir une certaine dimension artistique. L'un des objectifs de l'enseignement des arts plastiques est de faire découvrir aux élèves des artistes et des œuvres d'art. Pour cela, il convient d'identifier ce qui fait d'un objet artistique une œuvre d'art. Yves Michaud, philosophe et spécialiste de l'art, donne une définition possible et ouverte de l'œuvre et pose quelques principes. Parmi les points abordés par le philosophe, nous pouvons retenir le cadre d'analyse qu'il met en place : une méthode applicable à toutes les œuvres, les examinant en quatre focales. Pour lui, une œuvre c'est un auteur, un site, un concept, un matériau.

Une reproduction d'œuvre n'est qu'une image.

→ [Lire la suite //](#)

La dimension interdisciplinaire

Le professeur d'arts plastiques, comme les autres enseignants, contribue au projet d'établissement et à la construction des compétences transversales des élèves. Pour cela, il travaille avec les professeurs des autres disciplines et les autres membres de la communauté éducative, au collège dans le cadre des parcours et en particulier du Parcours d'Education Artistique et Culturelle (PEAC), de l'Accompagnement Personnalisé (AP) et des Enseignements Pratique Interdisciplinaires (EPI).

EPI pour Enseignement Pratique Interdisciplinaire

En collège (pour le cycle 4), lors de votre remplacement, vous serez très probablement amené(e) à participer à un Enseignement Pratique Interdisciplinaire. Les EPI permettent de construire et d'approfondir des connaissances et des compétences inscrites dans les différents programmes d'enseignement. Ils mobilisent au moins deux disciplines. Ils s'appuient sur une pédagogie par projet avec une réalisation concrète, individuelle ou collective. Ils s'inscrivent dans les huit thématiques définies au niveau national.

Pour en voir plus, des [exemples d'EPI](#) avec les arts plastiques.

L'Accompagnement Personnalisé (AP) en arts plastiques

Vous serez également amené(e) à prendre en charge l'Accompagnement Personnalisé qui concerne tous les élèves du collège. C'est l'occasion de travailler sur les acquis et les besoins des élèves. Comme pour les EPI, les projets sont variés en fonction des établissements.

L'accompagnement personnalisé est un temps, au sein de l'enseignement de sa discipline, pour diversifier les pratiques pédagogiques et varier les méthodes d'apprentissage afin de soutenir la capacité à apprendre de tous les élèves.

L'AP vise à développer des **compétences transversales**.

→ Pour en savoir plus, télécharger le [dossier académique sur l'AP ici](#)



La rencontre sensible et réfléchie avec des œuvres d'art

Découverte virtuelle ou réelle

Les œuvres d'art sont des références pour les professeurs d'arts plastiques. Elles sont à connaître, à actualiser et à articuler aux enjeux des programmes.

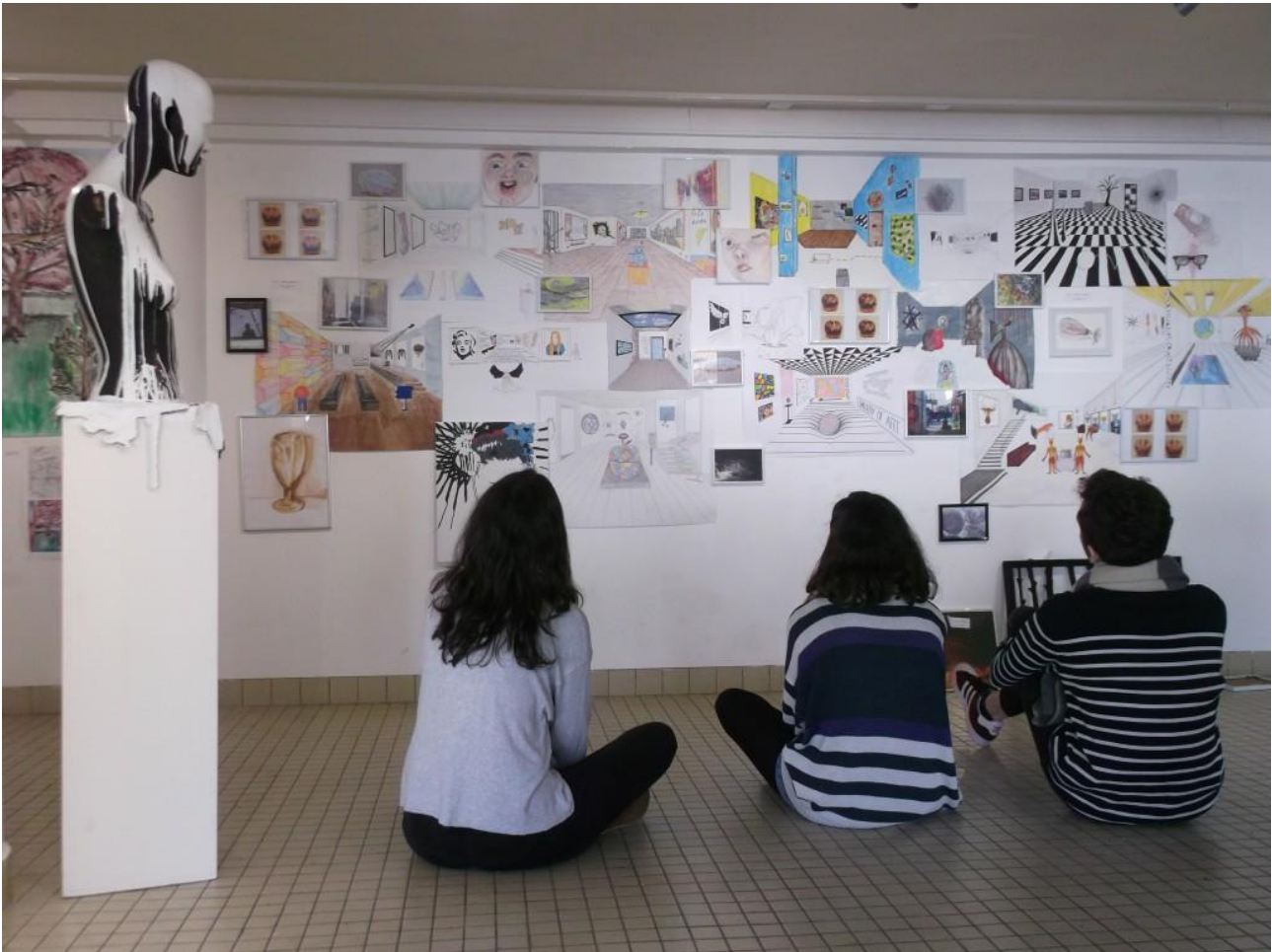
Il s'agit de faire découvrir aux élèves le champ de la création à travers le prisme d'œuvres d'art, du passé comme du présent, des œuvres du patrimoine mondial, occidental comme extra occidental.

La rencontre des œuvres est virtuelle ou réelle (mini galerie, vidéos d'artistes, documentaires, site des musées, des galeries d'art...). Une mini galerie dans un établissement est un atout.

→ [Pour en découvrir plus](#)

Des œuvres peuvent être également découvertes avec des ouvrages documentaires ou des livres d'art, des bandes dessinées mis à disposition en classe.

→ [Pour en voir et en savoir plus](#)



Le parcours d'éducation artistique et culturelle

Le parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC) s'appuie en priorité sur les enseignements artistiques obligatoires (arts plastiques et éducation musicale). L'éducation artistique et culturelle contribue à la réussite et à l'épanouissement des élèves, notamment par le développement de l'autonomie et de la créativité, la diversification des moyens d'expression et l'appropriation de savoirs, de compétences et de valeurs.

→ Lire la suite ([lien vers le pdf parcours éducatif](#))

Les partenaires culturels et artistiques

Une éducation culturelle construite par les arts plastiques, peut être en lien avec des événements et des structures culturelles locales ou plus lointaines. Chaque professeur est en mesure de construire, s'il le souhaite, un projet avec des artistes et des partenaires. Pour obtenir un accompagnement et des informations, il convient de prendre contact avec la Délégation Académique à l'Action Culturelle (DAAC) au rectorat.

→ [Pour en savoir plus](#)

L'évaluation en arts plastiques



La refondation de l'école demande de « faire évoluer et diversifier les modalités de notation et d'évaluation des élèves de l'école primaire et du collège pour éviter une « notation-sanction » à faible valeur pédagogique et privilégier une évaluation positive, simple et lisible, valorisant les progrès, encourageant les initiatives et compréhensible par les familles. »

Les fonctions de l'évaluation

Toute démarche d'évaluation vise soit le contrôle, soit l'accompagnement. Les objectifs d'évaluation dépendent notamment du moment où l'évaluation est proposée, de la nature des données récoltées et des modalités mises en place. Les modalités répondent à plusieurs besoins :

- ✎ L'évaluation diagnostique permet de prendre connaissance du niveau des élèves, de leurs difficultés et de leurs réussites, pour construire ensuite un enseignement adapté.
- ✎ L'évaluation formative est au service de la construction des compétences, elle est liée aux apprentissages et permet, sous différentes formes, de les faciliter, les réguler, les orienter.
- ✎ L'évaluation sommative, qui peut prendre diverses formes (notation chiffrée, indicateurs...) permet de mesurer les acquis.

La verbalisation est un temps et un espace d'évaluation dite formative. Il est important de savoir la préparer, l'organiser et la mener à bien.

Compétences, connaissances et attitudes



Pour développer les compétences de l'élève dans un cadre clair et rassurant, l'enseignant devra :

- ✎ mettre en œuvre une pédagogie explicite, c'est-à-dire une pédagogie qui permet à chaque élève d'avoir une conscience claire de tout ou partie des enjeux de la séance, de la séquence ;
- ✎ stimuler l'activité intellectuelle de chaque élève par des situations dites complexes ou des questionnements ouverts ;
- ✎ identifier des temps de différenciation

Le numérique en arts plastiques

Les usages

Les usages pédagogiques du numérique sont désormais des compétences professionnelles attendues de la part d'un professeur d'arts plastiques. Les objectifs sont nombreux, il s'agit ainsi de :

- ✎ nourrir le travail en classe, travail toujours axé sur la pratique exploratoire et réflexive des élèves.
- ✎ approfondir la réflexion à distance, en amont, pendant et/ou en aval de la séance via e-lyco par exemple.
- ✎ valoriser les travaux des élèves.
- ✎ valider les acquisitions des élèves.
- ✎ garder une trace : stocker/communiquer/partager
 - ✎ favoriser la coopération, le travail de groupe.
 - ✎ garder la mémoire du travail réalisé (cahier numérique, carnet de travail,...)

→ un espace arts plastiques [sur e-lyco](#)

Pour les élèves, le numérique c'est aussi expérimenter, produire, créer, mener un projet, écrire, penser, associer des images....

Mais c'est surtout un outil et un médium créatif parmi d'autres : lorsque les élèves en ont le choix, le numérique est choisi au même titre qu'une autre technique (peinture, dessin, collage...) et intervient parfois comme une étape du travail.

⇒ [Un document à télécharger](#) avec des pistes, des idées, des logiciels pour aller plus loin.

Les arts plastiques au lycée

En seconde, l'enseignement des arts plastiques est possible sous la forme soit de **l'enseignement d'exploration** Création et Activités Artistiques (arts visuels d'une 1h30/semaine) et /ou à travers les heures dédiées à l'enseignement facultatif d'arts plastiques (3h00/semaine)

<p style="text-align: center;">PREMIERE ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE</p> <p style="text-align: center;">série L uniquement (5 h/semaine)</p> <p>5 heures articulant pratique & culture artistique autour de la question de la figuration</p>	<p style="text-align: center;">PREMIERE ENSEIGNEMENT FACULTATIF</p> <p style="text-align: center;">série L, S, ES, STMG, STI2D et ST2S (3 h/semaine)</p> <p>Travail sur un projet artistique articulé à des questions de culture artistique autour de la représentation</p>
<p style="text-align: center;">TERMINALE ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE</p> <p style="text-align: center;">série L uniquement (5 h/semaine)</p> <p>5 heures articulant pratique & culture artistique autour de la question de l'œuvre</p> <p>2 Epreuves au Baccalauréat L (coef. 3 + 3 soit 6 au total) : Ecrit de 3 h 30. Oral de 30 mn avec un dossier de réalisations plastiques</p>	<p style="text-align: center;">TERMINALE ENSEIGNEMENT FACULTATIF</p> <p style="text-align: center;">série L, S, ES, STMG, STI2D et ST2S (3 h/semaine)</p> <p>Travail sur un projet artistique personnel articulé à de la culture artistique autour de la présentation</p> <p>Epreuve au Baccalauréat (coef. 2) : Oral de 30 mn avec un dossier de réalisations</p>
<p>En série L : les deux options sont cumulables, soit 8 heures d'Arts Plastiques par semaine</p>	

ETUDES POST BAC ENVISAGEABLES : Le Baccalauréat L enseignement arts plastiques reste un bac général. Il demeure donc possible de s'orienter vers toutes les filières envisageables après l'obtention de l'examen.

Ecole des Beaux-Arts	Université arts plastiques	Ecoles arts appliqués	Université histoire de l'art	Autres
Vers les métiers de la création artistique, de la communication, de l'architecture intérieure, de l'architecture, du design...	Vers les métiers de l'enseignement, de la recherche en arts plastiques, de l'animation ...	Vers les métiers de l'artisanat, de la communication, l'application de savoir-faire artistiques et techniques (design, photo, architecture d'intérieur...).	Vers les métiers de la conservation, de la médiation culturelle, de la restauration, du journalisme ...	<p>Voir prépa Arts plastiques (CPES-CAAP)</p> <p>Voir prépa littéraire (Khâgne, Hypokhâgne option arts plastiques)</p> <p>Voir aussi arts du spectacle et audiovisuelle</p>

➔ Liens vers les pistes d'orientation : [Après la 3^{ème}](#) et [Après le lycée](#)

➔ [Pour en voir plus sur le lycée](#)

Pour prolonger

Des rencontres professionnelles

À tout moment, l'enseignant peut adresser, sous couvert du chef d'établissement, une demande écrite de visite dite de conseils ou d'accompagnement. Le chef d'établissement peut également souhaiter une inspection. Toute demande est accompagnée de l'emploi du temps du professeur concerné ; la date de l'évaluation est programmée par l'IA-IPR.

Les visites conseils sont réalisées par un inspecteur ou un professeur chargé de mission. Elles consistent en l'observation d'une séance suivie d'un entretien qui prend appui sur la séance observée, les contenus du cahier de textes, la programmation fournie par l'enseignant, les évaluations proposées et les questions que ce dernier a pu préparer.

La visite d'accompagnement

En cas de visite-conseil par l'aide-inspecteur ou l'inspecteur, le **protocole d'inspection** en vigueur dans l'académie de Nantes vous demande de fournir les documents suivants :

- ✎ les documents utilisés en classe lors de cette séance ;
- ✎ la programmation annuelle de cette classe (si vous avez un remplacement à l'année) ou celle qui concerne votre temps de remplacement ;
- ✎ la préparation de la séance observée et la séquence complète dans laquelle elle s'intègre ; des fiches pré-renseignées sont à disposition sur InSitu.
- ✎ un accès au cahier de textes numérique. Pensez à consulter votre messagerie professionnelle (ac-nantes.fr), il vous y sera demandé d'accorder les droits d'accès à l'inspecteur qui viendra vous rendre visite.

➔ Pour retrouver les documents liés à [une inspection ou à une visite d'accompagnement](#).

Des temps de formation

Tous les professeurs d'arts plastiques peuvent se rencontrer au fil de l'année, soit dans les stages proposés au niveau académique, soit lors des rencontres des Petites Fabriques. Il s'agit de :

- ✎ Se rencontrer et échanger des informations entre professeurs d'arts plastiques installés dans des établissements proches.
- ✎ Travailler et construire ensemble des situations pédagogiques.
- ✎ Valoriser le travail en équipe.

➔ Pour [s'inscrire aux stages](#)

➔ Pour en savoir plus sur [les petites Fabriques](#)

Site académique : <http://www.ac-nantes.fr/>

L'académie en chiffre : <http://www.ac-nantes.fr/academie/presentation-de-l-academie/en-chiffres/>

Espace pédagogique, rubrique arts plastiques, InSitu : <http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/arts-plastiques-insitu/>

Pour les professeurs contractuels, les demandes administratives s'effectuent auprès de la DIPE 5 : tony.olivaud@ac-nantes.fr

NOTES :

Jean-Pierre Marquet

Inspecteur d'Académie
Inspecteur Pédagogique Régional
arts plastiques

jean-pierre.marquet@ac-nantes.fr

Rectorat de Nantes
4, rue de la Houssinière
BP 72616
44326 NANTES

